

**Communiqué de presse, 1<sup>er</sup> février 2024**

**L'Institut d'études du Proche-Orient et des sociétés musulmanes (ISNO) dans sa forme actuelle sera dissous, et le domaine d'études fera l'objet d'une réorientation.**

**La Direction de l'Université de Berne a décidé de dissoudre l'Institut d'études du Proche-Orient et des sociétés musulmanes (ISNO) dans sa forme actuelle, sur la base des conclusions du rapport d'enquête administrative sur l'Institut. D'ici la fin juin 2024, la Faculté présentera un rapport structurel sur la réorientation du domaine d'études. La professeure Serena Tolino recevra un avertissement pour les dysfonctionnements survenus en matière de conduite, et l'Institut sera placé sous la surveillance de la direction de la Faculté jusqu'à la mise en place de la nouvelle structure.**

Un enseignant de l'Institut d'études du Proche-Orient et des sociétés musulmanes (ISNO) de l'Université de Berne ayant publié des postings inacceptables sur X en octobre 2023, celui-ci a été licencié avec effet immédiat. « Je tiens une nouvelle fois à rappeler que l'Université de Berne condamne toute forme de violence et de discrimination. Dans le débat actuel, cela concerne notamment la discrimination religieuse et plus particulièrement l'antisémitisme », explique le professeur Christian Leumann, Recteur de l'Université de Berne.

Le 17 octobre 2023, la Direction de l'Université avait décidé d'engager une enquête administrative sur l'Institut et de relever temporairement de ses fonctions la co-directrice de l'Institut Serena Tolino. La Direction de l'Université a confié l'enquête administrative relative à l'ISNO au professeur émérite Antonio Loprieno. Égyptologue, il est aussi ancien Recteur de l'Université de Bâle et ancien président des Académies suisses des sciences.

Le rapport a été rendu à la Direction de l'Université le 19 janvier 2024, les deux co-directrices de l'ISNO s'étant vu accorder le droit d'être entendues sur le rapport. Le rapport porte en premier lieu sur les structures de l'Institut, mais aussi sur des aspects scientifiques, épistémologiques et de politique universitaire.

**Constatations du rapport**

Le rapport retient que l'ISNO effectue un travail scientifique compétitif au plan international, qu'il récolte avec grand succès des financements externes et qu'il a réussi à se positionner et à jouir d'une reconnaissance internationale.

Mais le rapport note aussi qu'il règne au sein de l'Institut une forte polarisation ainsi qu'un malaise profond chez les collaboratrices et collaborateurs. Le rapport explique par ailleurs que du personnel a été recruté au niveau mondial dans le propre réseau. Il y aurait eu des dépendances de certains membres du personnel par rapport à la direction de l'Institut, des conflits d'intérêts ainsi qu'un style de conduite exagérément informel.

Le rapport mentionne en outre que les perspectives scientifiques et didactiques de l'ISNO ont changé sous la direction de Serena Tolino. Cette mutation aurait été accélérée par la nomination de Nijmi Edres au poste de professeure assistante dans le cadre d'une prëtularisation conditionnelle. Une uniformité méthodologique aurait ainsi vu le jour, qui se serait également manifestée au travers de l'étroitesse du plan d'études. Une incompréhension de la direction concernant le mandat de transfert des connaissances à la société dans une discipline très exposée dans les médias aurait par ailleurs été identifiée. Le professeur Peter J. Schneemann, Doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Berne explique : « La réorientation de l'Institut à l'époque n'a en effet pas suffisamment veillé à la diversité scientifique. Nous allons à présent tenir compte de ces circonstances en intégrant le domaine d'expertise dans un contexte scientifique et méthodologique plus large et en donnant plus de poids au transfert des connaissances. »

Le rapport thématise aussi les tensions entre la liberté de la recherche et l'engagement politique (« advocacy »). Il explique ainsi que la nécessité de tracer une frontière proactive en la matière aurait été manquée par l'Institut. L'« advocacy » et les prises de position politiques n'ont pas leur place à l'Université de Berne. La recherche doit être menée selon des critères scientifiques largement étayés », explique le Recteur Christian Leumann. Une proximité morale avec l'objet de la recherche est problématique et doit être délimitée par rapport à la méthodologie scientifique.

### **L'Institut dans sa forme actuelle sera dissous**

Ce rapport formule des recommandations qui ont servi de base aux mesures prises par la Direction de l'Université. L'ISNO dans sa forme actuelle sera dissous. La Faculté des lettres a pour mission de présenter d'ici la fin juin 2024 un rapport structurel sur la réorientation du domaine d'études dans une perspective plus large, tant au plan des contenus que de la méthode. L'objet de la recherche et de l'enseignement doit être élargi et le plan d'études revu. Autrement dit, le domaine d'études devra être intégré dans un contexte plus large incluant la religion, la langue et la perspective historique. L'Institut sera soumis à la surveillance de la direction de la Faculté jusqu'à la mise en œuvre du rapport structurel. Celle-ci peut désigner une personne qui sera adjointe à la direction de l'unité correspondante. « La Faculté est bien armée pour relever cette tâche difficile et garantir la poursuite complète de la formation », explique le Doyen Peter J. Schneemann.

### **Avertissement pour Serena Tolino**

Le rapport a révélé des manquements dans la direction de l'Institut, notamment en matière d'engagement de personnel. La co-directrice de l'Institut Serena Tolino recevra un avertissement à ce titre. La Direction de l'Université attend à l'avenir un plus grand professionnalisme en matière de conduite et que les dirigeantes et dirigeants prennent conscience de leur rôle de modèle scientifique et de la limite entre activité scientifique et implication politique. « Selon le droit du personnel du canton, les mesures doivent être proportionnées ; le rapport ne recense aucun indice qui justifierait des mesures plus étendues », explique Christoph Pappa, le Secrétaire général et chef du service

juridique de l'Université de Berne. Serena Tolino, qui était relevée de ses fonctions durant l'enquête administrative sera désormais rétablie dans ses fonctions dans les conditions-cadres évoquées.

**« Nous engager résolument dans une nouvelle voie »**

« La Direction de l'Université a étudié le rapport en profondeur. Nous sommes convaincus que les différentes mesures que nous avons adoptées sur la base des investigations permettront de donner au domaine d'études un positionnement nouveau et élargi et donc de créer une valeur ajoutée pour l'enseignement, la recherche et la société », déclare le Recteur Christian Leumann.

*Le rapport d'enquête administrative sera communiqué aux journalistes sur demande.*

*Christian Leumann (Recteur de l'Université de Berne), Christoph Pappa (Secrétaire général et chef du service juridique de l'Université de Berne) et Peter J. Schneemann (Doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Berne) se tiennent à la disposition des médias pour toute demande éventuelle. Toutes les demandes des médias doivent être adressées à [medien@unibe.ch](mailto:medien@unibe.ch).*

**Contact :**

Université de Berne

Media Relations

Tél. +41 31 684 41 42

E-mail : [medien@unibe.ch](mailto:medien@unibe.ch)